



Maison de la Bonne Presse, s. rue Bayard, Paris-VIII.

N° 47



# LES COMMANDEMENTS

Neuvième Commandement de Dieu : L'œuvre de chair ne désireras, Qu'en mariage seulement.

1. Par le neuvième commandement, Dieu nous défend tout désir et toute pensée déshonnête. Notre-Seigneur dit dans l'Évangile :

« Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point l'adultère. » Et moi je vous dis : Quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis l'adultère dans son cœur. (Matth. v.)

2. Le neuvième commandement diffère du sixième en ce que le sixième défend tout acte extérieur d'impureté, comme les paroles et les actions, tandis que le neuvième défend même le désir et la pensée d'une action impure.

3. Il y a mauvais désir lorsqu'on voudrait faire le mal, s'il était possible. Il y a mauvaise pensée lorsqu'on se représente le mal à l'esprit sans vouloir le faire.

4. Le mauvais désir est un péché, quoiqu'on ne l'exécute pas, parce qu'on n'a pas le droit de désirer ce qu'il n'est pas permis de faire.

5. Les mauvaises pensées auxquelles on s'arrête volontairement sont des péchés, même quand on n'aurait aucun dessein de les exécuter.

6. La raison en est qu'on offense Dieu en pensant volontairement et avec plaisir à des choses qui lui déplaisent souverainement et qui portent à faire mal.

7. Les pensées mauvaises auxquelles on résiste fidèlement ne sont pas des péchés; elles deviennent même pour nous des occasions de mérite et c'est ce qui doit nous exciter à combattre courageusement contre les tentations.

8. Pour vaincre les tentations impures, il faut : 1° se rappeler que Dieu nous voit et qu'il nous jugera; 2° élever son cœur à Dieu par une courte invocation; 3° résister dès le commencement de la tentation; 4° invoquer la Très Sainte Vierge.

## Explication du Tableau

9. Le haut de ce tableau représente Notre-Seigneur et, à ses pieds, une femme qui, entraînée par un mauvais désir, s'était rendue coupable d'adultère. En voici le récit, d'après l'Évangile :

« Alors les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme surprise en adultère, et, la plaçant au milieu, ils dirent à Jésus : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère. Or, Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider ces femmes-là; vous donc, que dites-vous? » Ils parlaient ainsi pour le tenter, afin de pouvoir l'accuser. Mais

Jésus, se baissant, écrivait sur la terre avec le doigt. Et, comme ils persistaient à l'interroger, il se leva et leur dit : Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre. Et, se baissant de nouveau, il écrivait sur la terre. Ayant ouï cette parole, ils sortirent l'un après l'autre, les plus vieux les premiers; et Jésus demeura seul avec la femme debout au milieu.

« Alors Jésus, se relevant, lui dit : Femme, où sont ceux qui vous accusaient? Personne ne vous a condamnée? » Elle répondit : Personne, Seigneur. Jésus, lui dit : Je ne vous condamnerai pas non plus; allez et ne péchez plus. (Joan. viii.)

10. En bas du tableau, à droite, on voit le roi David et devant lui le prophète Nathan. Celui-ci reproche à David l'adultère qu'il a commis avec Bethsabée et le meurtre d'Urie son époux.

11. L'image de gauche nous met sous les yeux l'apologue dont se servit Nathan pour faire sentir à David l'énormité de son crime. « Il y avait, lui dit-il, deux hommes dans une ville, l'un riche et l'autre pauvre. Le riche avait des brebis et des bœufs en grand nombre; mais le pauvre n'avait qu'une petite brebis qu'il avait achetée et nourrie, et qui avait été élevée chez lui avec ses enfants, mangeant son pain, buvant dans sa coupe et dormant sur son sein, et il l'aimait comme sa fille. Or, un voyageur étant venu chez le riche, celui-ci ne voulut point toucher à ses brebis et à ses bœufs pour régaler son hôte, mais il enleva la brebis du pauvre homme et en fit un banquet à celui qui était venu le visiter.

David entra dans une grande colère contre cet homme et dit à Nathan :

— Vive Jehovah! il est fils de la mort l'homme qui a fait cela. »

— Tu es cet homme-là, reprit le prophète. Voici ce que dit le Seigneur : Je t'ai sacré roi sur Israël, et je t'ai délivré de la main de Saül. Je t'ai donné sa maison et tous ses biens, et j'allais ajouter à tant de bienfaits. Pourquoi, méprisant la parole du Seigneur, as-tu commis l'iniquité en faisant périr par le glaive Urie l'Héthéen et en épousant sa femme? En punition de ton double crime, c'est de ta propre famille que le Seigneur tirera les ministres de sa vengeance : elle va devenir pour toi une source de malheurs.

Le roi fut bouleversé, et, du fond de son âme déchirée par le repentir, s'exhala ce cri sauveur de la pénitence que Dieu ne méprise jamais : « J'ai péché contre le Seigneur. »